



VINDRY
sur Turdine

Centre Communal d'Action Sociale

Liste des délibérations examinées par le Conseil d'Administration du CCAS (article L2121-25 CGCT) 06 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize septembre à dix-neuf heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Vindry-sur-Turdine, dûment convoqué le 5 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christian PRADEL,

Présents : Mr PRADEL Christian, Mme DI STEFANO Annick, Mme EGLOFF Clarisse, Mr GAUDON Daniel, Mme GONDARD Isabelle, Mme PERRIN Emilie, Mme SOLY Simone, Mme VERMARE Marie-Claude Mme WESSE Béatrice,

Absentes :

Mme MURE Chrystelle excusée donne pouvoir à Mme VERMARE Marie-Claude
Mme FAVRE Marie Françoise excusée

Secrétaire de Séance : Mme DI STEFANO Annick,

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 06/07/2022 :
unanimité des présents.

1°) Résidence Autonomie Les TILLEULS

2022-091 **Décision modificative en Fonctionnement N 2**

Monsieur le Président expose à l'assemblée la demande d'ouverture de crédit en fonctionnement pour la somme de 100 635.24. € pour permettre de faire face à de nouvelles dépenses

→ Approuvée à l'unanimité des présents

2022-092 **Livret d'accueil de la Résidence Autonomie les Tilleuls**

Monsieur le Président expose à l'assemblée la nécessité pour la Résidence Autonomie Les Tilleuls de disposer d'un Livret d'Accueil conforme à la réglementation

→ Approuvée à l'unanimité des présents

2022-093 **Règlement de fonctionnement de la Résidence Autonomie les Tilleuls**

Monsieur le Président expose à l'assemblée la nécessité pour la Résidence Autonomie Les Tilleuls de disposer d'un règlement de fonctionnement (interne) de la Résidence Autonomie conforme à la réglementation.

→ Approuvée à l'unanimité des présents